



Rénovation urbaine du Village

INFO TRAVAUX #4 SEPTEMBRE 2025

Transformation du Village : où en sommes-nous ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de rénovation du quartier Village à Villiers-le-Bel, Grand Paris Aménagement poursuit la première phase des travaux de déconstruction de 7 bâtiments, engagés cet été ainsi que les travaux de réaménagement des ruelles Barbier et du Porche.

TRAVAUX DE DÉCONSTRUCTION

La démolition des 7 bâtiments avance progressivement. Comme ils sont proches des logements voisins, les travaux se font étape par étape pour assurer la sécurité et protéger les habitations autour.

Afin de tenir compte de ces exigences techniques, le planning prévisionnel des travaux a été ajusté. Il est par ailleurs encore susceptible d'adaptations au gré des découvertes en cours de chantier ; la priorité étant donnée à la limitation des nuisances et à la sécurité des usagers du secteur.

Les opérations de déconstruction se poursuivront comme suit :

- 20-28 rue de la République
- 4-8 ruelle des Pâtisseries
- 17 ruelle des Pâtisseries
- 21 rue du Pressoir
- 14 et 16 rue Julien Boursier
- 2 rue Louise Michel
- 34 bis rue Gambetta

**Fermeture
de la rue de
la République,
entre le n°20 et le n°28**



> Quand ?

Du mercredi 17 septembre
à 7h au jeudi 18 septembre
à 12h

> Pourquoi ?

Pour déconstruire les façades
situées au 20-28 rue de la
République.

Pendant les travaux :

- Les véhicules seront déviés
par la rue du Pressoir ; une
signalétique indiquera
l'itinéraire de substitution.
- Le parking de la Mairie
restera accessible par la rue
du Pressoir.
- Les circulations piétonnes
seront maintenues et
sécurisées sur le trottoir côté
numéros impairs de la rue de
la République.

LE PLAN DES CHANTIERS DE DÉCONSTRUCTION

14 ET 16 RUE JULIEN BOURSIER – LOT 9A

20-28 RUE DE LA RÉPUBLIQUE – LOT 8BC

4-8 RUELLE DES PÂTISSIERS – LOT 7C



34 BIS RUE GAMBETTA – LOT 4A



17 RUELLE DES PÂTISSIERS – LOT 5B

21 RUE DU PRESOIR – LOT 3C

2 RUE LOUISE MICHEL – LOT 1A

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES RUELLES BARBIER ET DU PORCHE

Les travaux de revêtement, l'installation du mobilier urbain et la réalisation des plantations se dérouleront jusqu'à la fin de l'année 2025.

Ces réaménagements avancent progressivement, mais prennent plus de temps que prévu initialement au regard des difficultés rencontrées en cours de chantier :

- Des travaux complexes : des diagnostics complémentaires ont été réalisés afin de préserver les bâtiments et murs de clôtures, certains étant vétustes. L'exécution s'effectue donc de manière progressive et minutieuse, afin de respecter les contraintes du site ;
- Des découvertes en cours de chantier sur les réseaux existants nécessitant l'adaptation du projet ;
- Une cohabitation avec les travaux de chauffage urbain, réalisés en parallèle sur la rue du Pressoir, impose une coordination renforcée entre les différentes équipes, ce qui ralentit l'avancement des opérations.

La qualité des aménagements futurs reste notre priorité. Chaque étape est pensée avec soin afin de garantir un cadre de vie agréable et durable pour toutes et tous.

Vue sur les travaux d'aménagement en cours de la courée du Porche



UN CHANTIER À FAIBLES NUISANCES

Pour assurer la sécurité des riverains et limiter les nuisances liées au chantier (bruit, poussières, etc.) la Ville de Villiers-le-Bel et Grand Paris Aménagement ont établi un plan de fonctionnement du chantier :

- Des mesures sont mises en place afin de **minimiser les émissions de poussières dans les zones résidentielles** : arrosage permettant de plaquer les poussières au sol, démolition manuelle ou par « grignotage », etc.

- Pour **limiter les nuisances sonores**, les travaux interviendront, conformément aux permissions d'horaires de bruit fixés par arrêté municipal, dans des plages horaires comprises **entre 7h e du lundi au vendredi, sauf exceptionnellement pour démolitions les plus sensibles sur des façades sur rue afin de limiter l'impact sur les circulations.**

- Les chantiers seront **de protéger les zones avoisinantes.**

- Tous les camions et **stationneron chantiers.**

- Les chantiers, ainsi que leur abords et voiries, seront **netto quotidiennement.**



Pour toute question ou demande d'information, vous pouvez nous contacter par mail :

villiers-village@grandparisamenagement.fr
ou maisondesprojets@ville-villiers-le-bel.fr

Ou vous rendre aux permanences à la Maison des projets (76 rue Gambetta - Parc Sainte-Beuve) :

- les mardis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- les mercredis de 14h à 18h
- les vendredis de 9h30 à 12h30

Nous mettons tout en œuvre pour limiter les nuisances générées et assurer une information régulière auprès des riverains tout au long des travaux.